

# Marcourt troublé par les sanctions contre Caekelberghs

■ Le journaliste de la RTBF reste écarté de l'antenne en attendant la décision.

Le ministre chargé des Médias en Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), s'est dit "troublé", mercredi, par les sanctions prises envers le journaliste de la RTBF Eddy Caekelberghs, suspendu d'antenne après la publication, la semaine passée, d'un courriel privé dans lequel la politique du gouvernement était vertement critiquée.

Interrogé au parlement wallon, M. Marcourt a jugé que c'est la "révélation d'un e-mail privé", davantage que son contenu, qui "génèrait le problème" actuel. "Il n'y a pas eu d'expression publique de M. Caekelberghs mais un échange avec quelqu'un", a souligné le ministre, qui s'est étonné que cette correspondance privée ait été publiée par un média, une attitude qui relève du Conseil de déontologie journalistique, selon lui.

"Il s'agit de l'utilisation méchante d'un e-mail privé pour nuire à une personne, même si je pense qu'il eût été préférable qu'il n'envoie pas ce courriel", commente-t-il, dénonçant une "chasse à l'homme" envers le journaliste.

A la RTBF, le silence reste toujours de mise et l'impatience gagne, alors que l'on attend que l'enquête interne livre sa conclusion. L'affaire est traitée directement au sein du comité de direction de Jean-Paul Philippot qui est en relation avec l'avocate du journaliste, écarté de l'antenne depuis près d'une semaine.

Au sein de la rédaction de la RTBF, si les opinions restent toujours partagées sur le fond de l'affaire, c'est surtout le fait que la direction ertébéenne ait été sommée de s'expliquer par un homme politique, le MR Olivier Chastel, qui fait bondir les journalistes.

KT (avec Belga)